

Je suis professeur certifié de mathématiques, mais j'enseigne également la spécialité ISN en Term S.

Comme tu le sais, de part la réforme du lycée, l'ISN va mourir de sa belle mort à la fin de l'année prochaine.

Ste-Anne de Brest n'aura pas la spécialité informatique mais par contre va obtenir la spé Sciences de l'Ingénieur.

A priori, cette dernière ne me concerne pas, par contre, je suis volontaire pour la nouvelle matière obligatoire en 2de : la SNT (informatique-technologie)

C'est là que se pose le problème : pour l'instant, à part moi et mon directeur, aucun autre prof de maths n'est volontaire. Avec les dédoublements, on pourrait monter jusqu'à 12h/semaine.

Je vais de toute façon tenir bon pour ne pas avoir moins de 9 heures en maths, car j'ai peur de perdre mon contrat (qui est en maths).

Qu'en est-il à ton avis ? Y-a-t-il un risque ? J'aimerais avoir une réponse écrite du rectorat.

Et que se passerait-il si j'avais 9h en maths et 11h en informatique (les heures sup me font-elles basculer en contrat informatique ?)

Autre question : il est plus que temps que le rectorat propose pour la SNT en seconde une formation sérieuse à tous les enseignants volontaires (public et privé).

Est-ce à l'ordre du jour et quand ? Il y a urgence car on ne peut pas dire que les profs se bousculent au portillon !

Dernière question : Quel sera le bénéfice de la bivalence pour les enseignants ?